

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de la culture et de l'éducation**

### **Rapport**

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la  
Commission

Procès-verbal de la séance du 10 février 2011

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 2052-20110215

---

QUÉBEC

Séance du jeudi 10 février 2011

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 10 février 2011)

Membres présents :

M. Blanchet (Drummond)  
M. Curzi (Borduas)  
M. Marsan (Robert-Baldwin)  
M. Robert (Prévost)  
M<sup>me</sup> St-Amand (Trois-Rivières)  
M<sup>me</sup> Vallée (Gatineau)

Autre député présent :

M. Vallières (Richmond), président de l'Assemblée nationale

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 05, M. Vallières (Richmond) déclare la séance ouverte.

**ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et rappelle les règles concernant l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

**ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE**

M<sup>me</sup> St-Amand (Trois-Rivières) propose :

QUE M. Marsan (Robert-Baldwin) soit élu président de la Commission de la culture et de l'éducation.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Marsan (Robert-Baldwin) élu président de la Commission de la culture et de l'éducation.

M. le président cède le siège au président de la Commission.

### ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

M. Robert (Prévost) propose :

QUE M. Curzi (Borduas) soit élu vice-président de la Commission de la culture et de l'éducation.

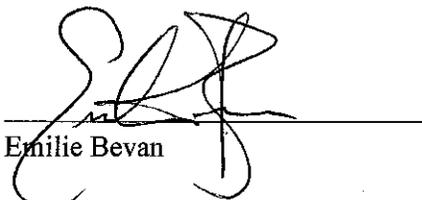
La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Curzi (Borduas) élu vice-président de la Commission de la culture et de l'éducation.

À 12 h 07, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant de poursuivre un autre mandat.

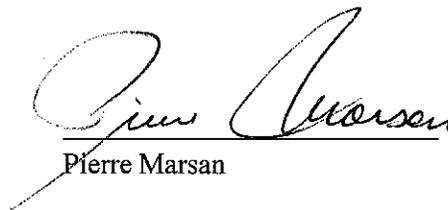
La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Emilie Bevan

EB/ml



Pierre Marsan

Québec, le 10 février 2011